

ITINERAIRE

Départ : Place du Général de Gaulle

Du bas de la Place de Gaulle, monter vers la Mairie, prendre à droite « Impasse des Ouches », puis droite-gauche deux fois pour arriver à l'ancienne gare. Prendre à droite, rejoindre la « Voie Romaine » au tracé rectiligne. *Elle aurait permis le déplacement rapide des légions de Chartres à Jublains.* Prendre à gauche, passer la route de Saosnes : « stop », puis emprunter le 2^{ème} chemin à gauche. *A mi-chemin une plaque indique l'emplacement de la chute d'un bombardier anglais le 7 Mai 1944.*

Monter jusqu'à la route de Ve Zot puis prendre à gauche vers Saint Rémy auprès de la croix aux Asniers, *Stèle à la mémoire des 6 victimes de la catastrophe.* Vous arrivez au Prieuré et à la Chapelle.

Vous avez parcouru la moitié du circuit.

Traverser la D 310, descendre le chemin, à la croix prendre à droite puis le VO 5 vers Le Val : *Ancien marquisat avec son château, devenu commune, réuni à Saint Rémy du Plain en 1965.* Prendre à gauche « le chemin du Moulin », longer un petit bois jusqu'à la route de Neufchâtel. Prendre à gauche puis à droite, passer devant « Parc Aubert » et

Carte IGN au 1/25 000
© IGN – Paris – 2002
Autorisation N° 40 - 2003

prendre de nouveau à droite vers « La Chouasnière ».

Après la plantation, prendre à gauche le passage herbeux. Une fois sur la route, tourner à gauche vers Saint Rémy. Passer à côté de la Maladrie, et plus bas prendre à gauche, vous apercevez Clinchemore, *maison où vécut Mme de Villedieu, célèbre romancière du XVIIème S.*

En bas à gauche, l'étang de pêche, puis plus loin prendre à gauche « le chemin du Fort », toujours à gauche « la rue du Dauphin » et encore à gauche le fossé de la Butte médiévale avec un Four à chanvre. Du haut de la Butte, vous pouvez admirer une superbe vue. Remonter face à l'Eglise.

Infos pratiques

Restauration :

« La Pomme d'Or »
72600 SAINT REMY DU VAL
41 rue Eugène bouquet
33 (0)2 43 34 28 94

A voir ou à visiter :

- Eglise du XVème et XVIème S
- La Chapelle Notre Dame de Toutes Aydes
- Le panorama de la Butte
- La Maison de la Ruralité
- Le Logis de Moullins

En cas de défaut d'entretien du sentier ou problème technique concernant le balisage merci de nous avvertir au

33 (0)2 43 97 25 31
(Communauté de Communes du Saosnois)
ou

33 (0)2 43 97 60 63
(Office de Tourisme de Mamers et du Saosnois)

CONSEILS AUX PROMENEURS...

Nous vous remercions de bien vouloir respecter :

➤ les propriétés ,

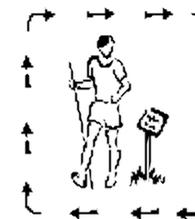
Ne passez pas hors piste à l'intérieur des forêts, sur les plantations, cultures et prairies.
Respectez la signalisation et réglementation préfectorale, communale et privée.

➤ l'environnement,

Respectez les espaces naturels (faune & flore).
N'effrayez pas les animaux (chiens, vaches...)
Ne jetez pas vos détritiques le long du sentier.
Ne faites pas de feu

➤ les habitants et utilisateurs du chemin,

Ayez un comportement respectueux avec les personnes rencontrées.
Les troupeaux sont prioritaires sur les chemins, laissez-les passer.



CIRCUIT
PEDESTRE

Saint Rémy du Val

« Chanvre »

Circuit balisé en Rouge

Infos Circuit

Distance à parcourir : 11 km
Durée : 2h30
Terrain : 27%terre / 73% goudron
Relief : difficultés en fin de parcours
Ombrage : Peu ombragé

Commune traversée : Saint Rémy du Val

Pour plus d'informations :

Office de Tourisme
de Mamers et du Saosnois
33 (0)2 43 97 60 63

